



CHARTRE D'ENTREPRISE JL SERVICES S.A.

Cette chartre vise à impliquer chacun des collaborateurs dans le fonctionnement de l'entreprise. Elle s'adresse à tous les collaborateurs de JL SERVICES S.A. qui, en vertu de cette chartre s'engagent à respecter:

Une seule volonté : viser le développement permanent de la société

Des règles fondamentales : le succès de l'entreprise repose sur la notion de satisfaction :

- La satisfaction des clients, auxquels nous apportons des réponses adaptées à leurs attentes et à leurs besoins, et ce dans le respect de nos capacités et des législations en vigueur.
- La satisfaction des collaborateurs : notre travail est valorisant et valorisé. En favorisant un bon climat social, en facilitant l'intégration de chacun, en contribuant au développement des compétences nous veillons à l'épanouissement des collaborateurs.
- La satisfaction de toutes les parties intéressées (fournisseurs, autorités, riverains...) que nous plaçons au centre de nos préoccupations, car elles véhiculent notre image de marque.

Des engagements :

1. Nous nous inscrivons dans un processus permanent de progrès, d'amélioration et de réactivité. Nous promouvons l'intégrité de toutes les parties intéressées y compris de leurs biens.
2. Nous nous engageons à fournir un travail professionnel de la plus grande qualité auprès de nos clients en harmonie avec leurs besoins formalisés.
3. Dans nos locaux et au travers de nos représentants le reflet de notre qualité de service est l'image que nous nous devons d'offrir. Nous instaurons de façon systématique des relations de qualité qui s'expriment par la disponibilité, l'écoute attentive, le suivi personnalisé, l'adoption d'un comportement cordial et serein.
4. Considérant toute critique - positive ou négative - comme une chance d'amélioration, nous devons rechercher des solutions novatrices, dans le respect de notre organisation et des procédures de travail.
5. Nous assurons la promotion de l'application du principe de non discrimination sous toutes ses formes, à tous les niveaux de l'entreprise. Nous sensibilisons l'ensemble des collaborateurs à la non-discrimination et aux diversités, nous restons attentifs, à l'écoute et vigilants face aux comportements qui iraient à l'encontre de ce point.
6. Nous respectons les bases légales et la réglementation. Nous en assurons la diffusion, la bonne compréhension ainsi que le respect par l'ensemble des collaborateurs.
7. Nous nous assurons du respect des consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur les sites. Nous veillons au respect des solutions de santé et sécurité adoptées notamment les solutions de branche.
8. Soucieux des coûts et de l'environnement, nous gérons nos ressources avec précaution. Nous mettons en avant, en tout temps, les points de la Charte Environnementale JL SERVICES SA. Nous privilégions la proximité dans les rapports, et les échanges que nous pouvons avoir.
9. Nous nous assurons de la satisfaction de nos clients, collaborateurs et parties intéressées quant à la conformité du service attendu et rendu.
10. Nous nous engageons à auditer notre organisation afin de performer les actions mises en oeuvre, les pratiques et les résultats. Nous assurons à nos interlocuteurs la transparence quant à nos actions et nos axes d'améliorations.
11. Nous nous assurons dans les limites de nos capacités de l'intégrité, de la sécurité, du traitement, de la destruction appropriée de nos données et de celles des parties intéressées

Fait à Genève, le

Marco Jan, Directeur



CHARTRE D'ENTREPRISE JL SERVICES S.A.

Nous, soussignés, acteurs responsables de l'entreprise, nous engageons à appliquer cette charte et à la faire appliquer :

